



## EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 13 avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le treize avril à 18 heures, le Conseil de Communauté régulièrement convoqué par courriel en date du 7 avril 2026 s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire à Magalas, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Sylvain HAGER

### Délégués titulaires :

**Mesdames** AMEN-LORENTE Marie, AZEMA-CARLES Emmanuelle, CEBE Sylvie, CONSTANTIN Corinne, GABAUDE Chantal, GARCIA-CORDIER Marie, GIL Martine, JOURDAN Guylaine, MILHAU Sylvie, PALAU Geneviève, PALOMARES Alba, VIALA Angélique, ZELINDRE Monique.

**Messieurs** BARTHES Daniel, BATALLO Alain, BENEZECH Mathieu, BLANQUEFORT Jean, BOSC Alain, BOUDAL Hervé, BUCHACA Alain, CASTAN Francis, CRISTOL Bruno, DESCHAMPS Guillaume, DURO Alain, FARENC Michel, FOREZ Daniel, GALTIER Daniel, GAYSSOT Lionel, GHORRA Nicolas, GROUSELLE Didier, GUITTARD Jean-Michel, HAGER Sylvain, IZARD Julien, LACAN Thierry, LAPANOUSE Philippe, PLANCON Jacques, ROMERO Jacques, ROQUE Thierry, ULMER Jean-Michel, VERLET Eric, VICENTE Gilles.

Absents : FIS Cathy, RIES Joël, SIMO-CAZENAVE Jean-Pierre

Suppléants : M. Jean – Baptiste GELLY représentant M. Joël RIES  
Mme Monique CROS, M. Jean-Michel AVARGUEZ, M. René BUENO, M. Julien MADALLE, M. Fabien SCHURRER.

Monsieur SIMO-CAZENAVE Jean-Pierre donne procuration à Monsieur HAGER Sylvain  
Madame FIS Catherine donne procuration à Monsieur ROUGEOT Pierre-Jean

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer.  
Monsieur GAYSSOT Lionel est désigné secrétaire de séance

### 075-2026 Désignation des délégués auprès de l'EPTB Fleuve Hérault.

Le Président informe le Conseil Communautaire que la Communauté a la compétence GEMAPI.

Suite au renouvellement des élus communautaires, il est nécessaire de désigner 1 représentant titulaire et 1 suppléant auprès de l'EPTB Fleuve Hérault et 1 représentant auprès de la commission locale de l'eau du SAGE Hérault

*Le Conseil de Communauté, Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,*

- DESIGNER comme représentant auprès de l'EPTB Fleuve Hérault
  - o Titulaire : M. Jean-Michel ULMER
  - o Suppléant : M. Julien IZARD
  
- DESIGNER comme représentant auprès de la CLE du SAGE Hérault
  - o M. Jean-Michel ULMER
  
- AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires à cette décision

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.

**LE PRÉSIDENT,**



**LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE,**